







|||

Territoire couvert

- Région administrative du Bas-Saint-Laurent.



|||

Secteurs d'interventions :

- Les secteurs manufacturiers de la 2e et 3e transformation;
- Le tertiaire moteur (services au secteur manufacturier)



|||

Secteurs exclus

- Production agricole
- Immobilier
- Commerce de détail



Investissement

- Maximum 750 000 \$;
- Minimum 50 000 \$.

Forme d'investissement

- Capitaux :
 - Parts ou actions.
- Quasi capitaux:
 - Débenture ou autres formes de financement similaires

Forme d'investissement

- Limite de base, **30 %** des actions avec droit de vote;
- Entreprise en démarrage ou en redressement : **49 %** des actions avec droit de vote;
- Entreprise en relèvement : **49 %** temporaire, ramené à **30 %** sur une période de 5 ans;
- Si plus de **30 %** : présenter la structure de financement à IQ Fier.

III

Exigence

- Produire un plan d'affaires



III

Frais

- Engagement
 - 2% du placement autorisé
- Honoraires de suivi
 - 0,5 de 1% du solde du prêt.



III

Autres conditions

- Respect des normes gouvernementales
- Droit de publications :
 - Montant de financement;
 - Emplois créés.



III

Formes juridiques

- Société par actions;
- Société en commandite;
- Société en nom collectif;
- Coopérative.



III

Projet

- Implantation;
- Expansion;
- Fonds de roulement;
- Certification à une norme;
- Relève.



III

Utilisation des fonds

- Ne pas servir à rembourser des dettes;
- La consolidation d'emplois par le redressement d'entreprises ne doit pas être la mission première, sauf si:
 - Effet structurant sur le développement de la région;
 - Perspectives de rentabilité.





FIER Témiscouatain

Alain Pelletier C.A.

Analyste

appelletier@fiertemiscouatain.ca


